

DESCRIPTIF DE POSTE

UNIVERSITE PARIS 1 – PANTHEON SORBONNE

INTITULÉ DU POSTE:

Chargé(e) de l'ingénierie et de l'exécution financières des formations en alternance

Corps – Grade : ASI

Referens : J3C44 – Assistant-e en gestion administrative

Quotité d'affectation : **100%**

LOCALISATION : Direction des affaires financières et du budget, 2 rue Cujas, 75005 PARIS

Rattachement hiérarchique : Responsable du pôle Budget

Mission principale, niveau et nature des responsabilités essentielles :

Au sein du pôle Budget de la DAFB, le (la) chargé(e) de l'ingénierie et de l'exécution financières des formations en alternance est responsable de l'ensemble des activités financières relatives à la mise en place et l'exécution des dispositifs de professionnalisation et d'apprentissage de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de bout en bout. Ses activités s'inscrivent dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle (loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel).

Il(elle) est le(la) référent(e) auprès des partenaires CFA et au sein de l'établissement pour l'ensemble des questions financières afférentes, pour les interlocuteurs tant internes qu'externes, et veille à l'équilibre financier global des formations considérées. Il(elle) travaille ainsi en étroite collaboration avec les porteurs de formation, le (la) chargé(e) de mission Alternance, les vice-présidents CFVU et les CFA.

Il(elle) est également le(la) référent(e) interne en matière de contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA), notamment pour la part correspondant aux dépenses libératoires acquittées par les entreprises au titre de la taxe d'apprentissage.

Activités principales :Formations en alternance :

- Etablir le modèle économique des formations en alternance et des contrats d'alternance associés et s'assurer de son actualisation au besoin et de son respect ;
- Coordonner les travaux et la réflexion en la matière à l'échelle de l'établissement en coordination avec les CFA ;
- Définir les procédures financières applicables ;
- Contribuer au montage des projets de formation et conseiller les différentes structures de l'université dans la mise en place financière et budgétaire de leurs formations en alternance ;
- Négocier au besoin avec les partenaires ;
- Relire et viser les aspects financiers des conventions et contrats correspondants ;
- Suivre et piloter l'exécution financière des formations en alternance ;
- Assurer la répartition des recettes entre formations et les facturations correspondantes, assurer l'interface avec le pôle Exécution des recettes à cette fin ;
- Définir les règles de budgétisation et garantir les ouvertures de crédits associées ;

- Assister les différentes structures de l'université concernées dans la préparation budgétaire de leurs formations en alternance ;
- Etablir les règles et tenir la comptabilité analytique en matière d'apprentissage, et à terme de professionnalisation ;
- Répondre aux enquêtes réglementaires ;
- Pour les contrats de professionnalisation, être l'interlocuteur du CFA chargé de leur gestion administrative sur les aspects financiers ;
- Pour les contrats d'apprentissage, être l'interlocuteur des CFA sur les aspects financiers ;
- Tenir les fonds de dossier correspondants ;
- Représenter l'université dans les réseaux dédiés ;
- Développer et maintenir les partenariats internes et externes ;
- Construire et animer un réseau interne des formations en alternance et conduire les actions requises (sensibilisation, formation...) ;

CUFPA et taxe d'apprentissage :

- Définir les procédures financières applicables pour l'établissement en coordination avec les responsables de formations ;
- Appuyer les activités de collecte du solde de la taxe d'apprentissage ;
- Assurer la répartition des recettes entre formations et les facturations correspondantes, assurer l'interface avec le pôle Exécution des recettes à cette fin ;
- Garantir les ouvertures de crédits associées ;
- Suivre et piloter l'exécution financière du solde de la taxe d'apprentissage affecté à l'établissement par les entreprises ;
- Etablir le bilan annuel de son utilisation ;

De manière transversale :

- Travailler en étroite collaboration avec le (la) chargé(e) de mission Alternance de l'établissement et les vice-présidents CFVU ;
- Suivre et anticiper les évolutions de la réglementation ;
- Coordonner et suivre les actions de l'établissement en la matière.

Relations fonctionnelles et environnement de travail :

Le service se compose de trois personnes.

- Relations internes : toutes les composantes structures de l'université, les chargé(e) de mission Alternance et vice-président CFVU, le pôle Exécution des recettes ;
- Relations externes : CFA, rectorat de Paris, organisations professionnelles et entreprises et tout autre interlocuteur institutionnel dans le champ de la formation en alternance.

Compétences requises ou souhaitées :

Savoirs :

- Connaissance du fonctionnement, de l'environnement et des règles applicables aux établissements d'enseignement supérieur, notamment de la réglementation financière applicable aux EPSCP et des règles de la comptabilité publique ;
- Connaissance approfondie des pratiques et de la réglementation applicables à la formation en alternance (loi « Avenir professionnel », notamment) ;
- Connaissance des procédures administratives et financières dans le milieu universitaire ;
- Notions en droit public et des contrats ;
- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques liés à l'activité du service (progiciel financier SIFAC, Word et Excel).

Savoir-faire :

- Aptitude au montage de projet et à l'analyse économique ;
- Esprit de synthèse, rigueur, sens de l'organisation et des priorités ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Sens de la pédagogie et aptitude à travailler en équipe ;
- Capacité à faire circuler l'information et à communiquer avec les services de l'établissement et les entités extérieures ;
- Développer et entretenir des réseaux de partenaires.

Savoir-être :

- Excellent relationnel ;
- Grande autonomie ;
- Méthode, rigueur et fiabilité ;
- Réactivité ;
- Force de proposition.